



IMPLANTATION D'UN NEUROSTIMULATEUR FACIAL PERMANENT

VOTRE CHIRURGIE

Pour diminuer votre douleur chronique au visage, vous avez fait l'essai du neurostimulateur facial. Ayant eu une réponse favorable à ce traitement, l'implantation permanente d'une sonde à électrodes reliée à un neurostimulateur interne permanent vous fut offerte.

Sous anesthésie générale, une sonde à électrodes au niveau du visage et un neurostimulateur interne vous seront maintenant implantés.

La durée de vie de la batterie du neurostimulateur est variable (3 à 5 ans). Certains modèles de neurostimulateur nécessitent une recharge hebdomadaire, que vous ferez chez vous. Si c'est le cas pour vous, vous en serez informé.

À L'HÔPITAL

Vous recevrez la carte d'identification temporaire de votre neurostimulateur à l'hôpital. La carte officielle du fabricant vous sera envoyée par la poste dans les prochaines semaines. Gardez cette carte sur vous, en tout temps, avec votre carte d'assurance-maladie.

UNE FOIS À LA MAISON

PLAIES

- Enlevez vos pansements 48 heures après votre intervention, en suivant les recommandations de votre médecin.
- Laissez votre plaie à l'air libre s'il n'y a pas d'écoulements.
- Prenez rendez-vous au CLSC de votre région pour retirer vos points de suture ou vos agrafes. Vous devez les retirer habituellement de 10 à 14 jours après la chirurgie. Lors de votre rendez-vous au CLSC, ayez en main votre prescription pour faire retirer vos points ou vos agrafes. Elle vous sera remise à l'hôpital.
- Plusieurs semaines sont nécessaires pour bien cicatriser. Vous pouvez ressentir de l'inconfort là où sont situées vos incisions et de la douleur près de l'endroit où le neurostimulateur et la sonde d'électrodes ont été implantés. Ceci est normal : la douleur peut prendre jusqu'à 8 semaines après la chirurgie pour disparaître. Prenez vos analgésiques en suivant les recommandations de votre médecin spécialisé.

HYGIÈNE

- Ne prenez pas de douche ou de bain pendant que vous avez un ou des pansements. Vous pouvez vous laver à l'aide d'une débarbouillette, au lavabo.
- Maintenez vos pansements propres et secs en tout temps.
- Ne frottez pas vos plaies.
- Rincez vos plaies si elles ont été en contact avec du savon.
- Attendez 7 jours après le retrait des points de suture ou des agrafes pour prendre un bain ou vous baigner (piscine, spa, lac, etc.).

MÉDICATION

- Assurez-vous de prendre la médication prescrite en suivant les recommandations de votre médecin spécialisé.

PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ (MÉDECIN, DENTISTE, ETC.)

- Informez-les que vous êtes porteur d'un neurostimulateur interne permanent. Présentez-leur la carte d'identification de votre neurostimulateur.
- Certains examens ou traitements peuvent nuire au fonctionnement ou briser votre neurostimulateur (ex. : imagerie médicale par résonance magnétique (IRM), radiothérapie, ultrasons, laser, TENS, radiofréquence, électrocautère, etc.). Vous devez vous assurer, auprès du professionnel de la santé, que vous pouvez recevoir un examen.
- La diathermie, soit le traitement avec ondes électromagnétiques ou à courants électriques, est contre-indiquée (risque de brûlures et de dommages permanents).
- Si vous avez à passer un examen en urgence, vous pouvez demander à votre professionnel de la santé (médecin, infirmière, technicien, etc.) de communiquer avec le médecin spécialisé en neuromodulation ou avec le fabricant de votre neurostimulateur pour connaître les précautions à prendre avec votre type d'appareil.

EFFORTS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

- À la suite de l'implantation de votre neurostimulateur, votre médecin spécialisé peut vous recommander de restreindre certaines de vos activités.
- Évitez de soulever des poids de plus de 2,25 kilos (enfants, sacs épicerie, etc.).
- Évitez de faire des mouvements de torsion, d'extension, de rotation ou des étirements du visage et du cou pendant au moins 4 semaines.

Après cette période, vous pouvez de nouveau exécuter ces mouvements avec précaution, graduellement.

Tous les mouvements brusques et répétitifs de la région de l'implantation du neurostimulateur et de la sonde à électrodes (cou, visage et tête) sont déconseillés après l'implantation d'un neurostimulateur interne, car ceux-ci pourraient endommager le système.

L'exercice physique et certaines activités doivent être pratiqués avec prudence.

EN VOITURE

- Le fabricant recommande d'éteindre votre neurostimulateur lorsque vous conduisez. Vous pouvez le laisser en marche si vous êtes passager.

EN AVION

- Éteignez votre neurostimulateur. Rangez votre télécommande dans votre sac de cabine à votre arrivée à l'aéroport.
- Pour prendre l'avion, présentez la carte d'identification de votre neurostimulateur aux agents de sécurité. Dites-leur que vous ne pouvez pas passer dans le portique de sécurité, car cela peut endommager votre appareil ou affecter la stimulation. Vous devez donc demander une fouille manuelle.
- Si un appareil de détection de métal est utilisé par l'agent de sécurité, ce dernier doit éviter de le passer sur le site d'insertion des différentes composantes du neurostimulateur (visage et région sous-clavière).

DISPOSITIFS ANTIVOL (DANS LES BIBLIOTHÈQUES, MAGASINS, ETC.)

- Lorsque vous franchissez un tel dispositif, éteignez votre neurostimulateur. Passez au centre du dispositif et marchez normalement.
- Restez aussi loin que possible des parois du dispositif et ne vous attardez pas à proximité.
- Après l'avoir franchi, rallumez votre neurostimulateur.

APPAREILS DE LA MAISON ET CHAMP MAGNÉTIQUE

- Vous pouvez utiliser vos appareils domestiques ou de bureau (four à micro-ondes, tondeuse, ordinateur, etc.) à condition qu'ils soient en bon état.
- Évitez de mettre votre neurostimulateur en contact direct avec ces appareils (ex. : en appuyant votre tablette électronique sur votre neurostimulateur).
- Certains types d'équipements émettent un champ magnétique puissant. Ils peuvent affecter votre neurostimulateur (ex. : centrale électrique).
- Si vous ressentez un inconfort ou un malaise inhabituel à l'approche d'un appareil ou d'un équipement quelconque, éloignez-vous et éteignez votre neurostimulateur.

TÉLÉPHONE CELLULAIRE

- Le fabricant recommande de porter votre téléphone cellulaire du côté opposé à celui où est situé votre neurostimulateur.

SYSTÈME DE NEUROMODULATION ET TÉLÉCOMMANDE

- Ne manipulez pas et ne frottez pas votre système de neurostimulation à travers votre peau. Vous pouvez l'endommager, le déplacer ou irriter votre peau.
- La télécommande de l'appareil ne doit pas être placée sur d'autres dispositifs (ex. : stimulateur cardiaque, etc.). Cela pourrait entraîner une modification accidentelle de la programmation.
- Vérifiez régulièrement les piles de votre télécommande (icône sur l'écran de la télécommande). Au besoin, rechargez votre télécommande ou remplacez les piles par des piles non rechargeables et de bonne qualité.
- Réduisez, ajustez ou arrêtez la stimulation avant de changer de position (ex. : passer d'une position assise à une position couchée).
- Si la stimulation devient désagréable ou si elle n'est pas ressentie au bon endroit malgré vos tentatives d'ajustements, éteignez votre neurostimulateur et prenez rendez-vous à la clinique de neuromodulation.

SIGNES ET SYMPTÔMES À SURVEILLER

Consultez un médecin si vous présentez les symptômes suivants :

- Changement de votre plaie chirurgicale : rougeur, douleur, chaleur, gonflement, ouverture de la plaie malgré les sutures, mauvaises odeurs ou écoulements purulents sur un pansement.
- Frissons et fièvre (plus de 38,5 °C ou 101,3 °F).
- Douleur plus intense ou inhabituelle au site de chirurgie.
- Mal de tête soutenu.

DES QUESTIONS?

Pour toute urgence, présentez-vous à l'urgence de l'Hôpital Fleurimont. Si votre état ne le permet pas, présentez-vous à l'urgence du centre hospitalier le plus près de chez vous.

CLINIQUE DE NEUROMODULATION

Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h
819 346-1110, poste 13954

CLSC DE VOTRE RÉGION OU INFO-SANTÉ 811

Les soirs, les nuits et les fins de semaine

SERVICE À LA CLIENTÈLE DU FABRICANT MEDTRONIC

1 888 660-4616 ou medtronic.com

Il est important de respecter vos rendez-vous en clinique de neuromodulation, en suivant les recommandations de votre médecin spécialisé. Ainsi, vous vous assurez du bon fonctionnement de votre appareil et vous surveillez l'état de votre pile. Si vous devez annuler votre rendez-vous, veuillez aviser le personnel de la centrale de rendez-vous au 819 564-5210.

RÉFÉRENCES

SUR LE WEB :

INESSS (inesss.qc.ca)

Traitement de la douleur chronique non cancéreuse, neurostimulateurs médullaires et pompes intrathécales, juin 2013

MEDTRONIC (MEDTRONIC.COM)

Informations pour le patient, à propos de la neurostimulation, 2009, ou : <https://www.medtronic.com/ca-fr/votresante/traitements-therapies/pompe-a-medicamentdouleur-chronique/neurostimulateurs-qu-est-ce-quec-est.html>

Auteure

Mélanie Gilbert, infirmière clinicienne, Service de neuromodulation du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Approbation

Département de neurochirurgie

Révision et mise en page

Service des communications

Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

© Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, 2021

santeestrie.qc.ca

Novembre 2021 – 4-6-11186 (version française) | 4-6-11187 (version anglaise)